

Libérez votre potentiel créatif et
développez votre entreprise !



**Candidatez maintenant au programme
d'accompagnement en créativité de votre CCI**





Un programme d'accompagnement individualisé...

🔍 Pourquoi ?

- Pour développer une nouvelle idée de produit/ service/ processus
- Pour valider la viabilité de la nouvelle idée
- Pour étoffer votre gamme de produits
- Pour suivre les tendances du marché et les besoins des consommateurs
- Pour trouver de nouveaux débouchés
- Pour démarrer une nouvelle activité
- Pour s'inspirer d'autres expériences réussies
- Pour booster votre développement grâce à l'innovation
- Pour oser ce que vous n'avez jamais osé!

👥 Qui ?

- TPE et PME inscrites au RCS d'Auch
- Entreprises motivées pour générer de nouvelles idées durables pour leur entreprise
- Implication du chef de l'entreprise indispensable – Participation de 1-3 salariés souhaitée

🔧 Comment ?

- Les entreprises bénéficieront d'un accompagnement personnalisé
- Les accompagnements seront assurés par des experts en créativité/ innovation/ marketing/ stratégie/ développement durable
- La démarche comprend: l'état des lieux de l'entreprise - un atelier de créativité - l'élaboration d'un plan d'actions

La démarche créative en pratique

Etape 1



- Etat des lieux et contexte de l'entreprise
- Identification des points forts et faibles
- Echanges sur les besoins et attentes de l'entreprise



Quand ?

Entre mars et décembre 2019

Etape 2



- 1 ou 2 ateliers de créativité d'une demi-journée
- Séances de créativité animées par des experts pour l'émergence d'idées

Etape 3



- Evaluation des idées émergées
- Elaboration du plan d'actions pour la mise en place des idées

Nouveauté !

Possibilité de participer à des ateliers virtuels avec d'autres entreprises de pays européens



Conditions et modalités

Critères d'éligibilité à ce programme :

- Etre une TPE/ PME inscrite au RCS d'Auch
- Avoir envie d'explorer de nouvelles pistes de développement de votre entreprise
- Implication du chef d'entreprise et si possible de 1-3 salariés
- Avoir une activité et/ou souhaiter développer une idée en lien avec le développement durable

Participation financière des entreprises

Coût de la prestation: 2150 € TTC pris en charge entièrement par la CCI

Inscriptions

C'est simple ! Inscrivez-vous au programme en remplissant le formulaire en ligne (www.gers.cci.fr)

Places limitées !

Vos contacts à la CCI du Gers

Kyriaki Panagiotaki

k.panagiotaki@gers.cci.fr

05 62 61 62 97, 06 51 03 94 95

Marie-Stéphane Cazals

ms.cazals@gers.cci.fr

05 62 61 62 25, 06 85 90 55 78

